



Appel à candidatures pour :

Recrutement d'un(e) Consultant(e) pour la conception et la mise en place d'un « mécanisme participatif de contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) relative aux droits économiques, sociaux et culturels (DESC) au Burkina Faso » ('Mécanisme CCAP-DESC')

1. Contexte et justification

Le Centre d'information et de documentation citoyennes (Cidoc)¹ est une association de droit burkinabè qui œuvre depuis sa création en 2003 pour la consolidation de l'état de droit et la promotion des droits de l'homme au Burkina Faso et en Afrique, avec pour objectif de contribuer au développement d'une société démocratique et inclusive dans laquelle l'engagement citoyen est significatif.

Avec l'appui du projet « Promotion des droits humains, de la paix et de la cohésion sociale au Burkina Faso (PDHPCS) 2021-2025 »², le Cidoc met en œuvre le projet intitulé : « **Renforcer l'effectivité du droit de contrôle citoyen de l'action publique relative aux droits économiques, sociaux et culturels (DESC) comme moyen de résilience démocratique au Burkina Faso** », en abrégé « **Projet CCAP-DESC** ». Planifié pour une période de vingt-trois mois (février 2024 à décembre 2025), ce projet vise à contribuer à rendre effectif l'exercice du droit de contrôle citoyen de l'action publique relative aux droits humains et plus particulièrement aux droits économiques, sociaux et culturels, de sorte à susciter et renforcer la redevabilité des gouvernants et ainsi promouvoir un développement socio-économique durable, gage de paix et de cohésion sociale au Burkina Faso.

En effet, le Projet CCAP-DESC promeut l'effectivité des droits humains dans son acception la plus basique comme étant le fait d'exercer un droit jusqu'à obtenir le résultat qui le sous-tend, partant de l'idée qu'« à défaut d'être effectifs, les droits de l'homme ne sont pas des droits, mais de simples prétentions »³. Ainsi, il se focalise sur le droit de contrôle citoyen de l'action publique relative aux DESC.

Les activités au cœur de ce projet ciblent trois catégories d'acteurs dont les rôles respectifs sont déterminants pour l'effectivité des droits humains : les détenteurs des droits (populations : femmes, jeunes et personnes déplacées internes - PDI), les défenseurs des droits humains (société civile et médias) et les débiteurs d'obligations (pouvoirs publics locaux et nationaux). Ces activités sont sous-tendues par le postulat selon lequel « le CCAP relatif aux DESC ne peut être effectif de sorte à favoriser l'amélioration de la gouvernance et promouvoir la cohésion sociale, la paix et le développement du Burkina Faso, que si les différents acteurs susmentionnés : (a) disposent de connaissances sur leurs rôles respectifs en matière de mise en œuvre des DESC et leurs implications notamment à travers les services sociaux de base ; et (b)

¹ <https://centrecitoyen.org/>

² <https://www.uatdhpcs.particip-bf.com/>

³ Millard Éric, 'Effectivité des droits de l'homme', in *Dictionnaire des droits de l'homme*, Paris : PUF, 2008, 352.

sont dotés de compétences pratiques en matière de CCAP relatif aux DESC et les mettent en pratique à travers *un mécanisme participatif de suivi citoyen de la réalisation des DESC* ».

Au Burkina Faso, il n'existe pas de mécanisme qui devrait permettre aux citoyens d'assurer de manière participative le contrôle du processus de réalisation des DESC, y compris à travers le contrôle de l'accès et la qualité des services sociaux de base notamment au profit des groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les PDI. Ce déficit constitue non seulement un manque à gagner en termes d'efforts d'amélioration de la bonne gouvernance, mais surtout il ne favorise pas l'exercice du droit de CCAP dont la pleine réalisation des DESC dépend. C'est pourquoi le Cidoc entend, à travers ce projet, concevoir, mettre en place et opérationnaliser un mécanisme participatif de CCAP relatif aux DESC (« Mécanisme CCAP-DESC »), qui facilitera la synergie d'actions entre les populations, les OSC et les Médias aux côtés de l'institution publique et indépendante ayant pour mission la promotion et la protection des droits humains : la Commission Nationale des Droits Humains du Burkina Faso (CNDH).

Pour ce faire, le Cidoc recherche un(e) Consultant(e) ayant une expérience avérée en matière de droits économiques, sociaux et culturels au Burkina Faso, pour réaliser une série d'activités essentielles pour la conception, la mise en place et l'opérationnalisation du Mécanisme CCAP-DESC.

2. Objet de la consultance

La présente consultance porte essentiellement sur la conception et la mise en place du *Mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique relative aux droits économiques, sociaux et culturels comme moyen de résilience démocratique au Burkina Faso*. Ce mécanisme devra permettre aux citoyens, OSC et Médias d'assurer, tant individuellement que collectivement, et de concert avec la CNDH, le contrôle à la fois des *obligations de moyen et de résultat* en lien avec les DESC qui incombent au gouvernement, en se fondant notamment sur des *indicateurs structurels, processuels et de résultats*⁴. Plus spécifiquement, le contrôle citoyen de l'action gouvernementale (tant nationale que locale) que va faciliter le Mécanisme CCAP-DESC s'articule autour d'au moins trois grands volets⁵ :

- (a) *Politiques publiques* : contrôle citoyen de la conformité du contenu, du processus d'adoption et de la mise en œuvre des politiques publiques nationales et locales en lien avec les DESC aux principes et normes qui sous-tendent ces différents droits ;
- (b) *Ressources* : contrôle citoyen de la mobilisation, l'allocation et l'utilisation des ressources sur l'action gouvernementale nationale et locale pour la réalisation progressive des DESC ; ce qui inclut le suivi du cycle budgétaire ; et
- (c) *Services sociaux de base* : contrôle citoyen de la conformité des services sociaux de base aux exigences principielles et normatives qui sous-tendent les DESC, en accordant une attention particulière aux problématiques d'accessibilité et de qualité de ces services au profit des groupes les plus vulnérables.

Les volets (a) et (b) ci-dessus s'inscrivent dans la logique des obligations de moyen ou de comportement, fondées principalement sur le principe de *réalisation progressive* conformément à l'article 2 (1) du Pacte international relatif aux DESC (1966). Tout en restant lié aux deux premiers points, dans une optique d'amélioration progressive des services sociaux de base, le volet (c) ci-haut se fonde sur les obligations de résultat découlant notamment du principe du *minimum essentiel*, c'est-à-dire « l'obligation fondamentale minimum d'assurer, au

⁴ https://www.ohchr.org/sites/default/files/Documents/Publications/Human_rights_indicators_fr.pdf

⁵ Le(la) consultant(e) pourrait proposer d'autres volets pour un meilleur fonctionnement du mécanisme.

moins, la satisfaction de l'essentiel de chacun des droits »⁶. En outre, le caractère participatif du contrôle citoyen sera une considération prioritaire pour ce volet (c), dans la mesure où l'amélioration des services sociaux et le renforcement de la redevabilité des pouvoirs publics qui en ont la charge requiert la prise en compte des expériences des citoyens ordinaires qui en ont droit, particulièrement les groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les PDI.

Tenant compte de ces trois volets, le travail de conception du Mécanisme CCAP-DESC partira des concepts et des hypothèses indicatives suivants :

- Par « mécanisme », l'on entend un dispositif ou ensemble d'outils de collecte, de gestion, de triangulation, d'analyse et de rapportage des données relatives à l'action gouvernementale en lien avec les DESC, suivant une méthodologie spécifique fondée sur les indicateurs issus du droit international des droits de l'homme et adaptés aux réalités contextuelles du Burkina Faso, notamment celles relatives aux services sociaux de base.
- Le Mécanisme CCAP-DESC est opérationnalisé à travers notamment les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), y compris les réseaux sociaux, pour faciliter la collecte, la gestion, la triangulation, l'analyse et le rapportage des données, ainsi que les interactions entre les acteurs impliqués à différentes phases du contrôle citoyen.
- Ce mécanisme facilite la synergie d'actions entre les populations, les OSC, les Médias, la CNDH et les pouvoirs publics locaux, grâce à des outils de contrôle citoyen tels que la 'carte de score communautaire'⁷ permettant aux citoyens de participer à l'évaluation des besoins, la planification et le suivi-évaluation de la fourniture des services sociaux de base dans le cadre du processus vers la pleine jouissance des DESC.
- Le Mécanisme CCAP-DESC est porté sur le plan institutionnel par la Commission nationale des droits humains du Burkina Faso, qui en assurera la durabilité et la pérennité à l'issue du projet, conformément à sa mission d'institution publique indépendante en charge de la promotion et la protection des droits humains. Toutefois, au cours du projet, le Cidoc en assure la gestion en collaboration avec la CNDH.

Pour conforter ces hypothèses, mais surtout s'assurer que le Mécanisme CCAP-DESC tienne compte des besoins réels en termes de contrôle citoyen effectif de l'action gouvernementale relative aux DESC, une étude ou **évaluation de base sur les DESC** sera menée, et permettra non seulement de mettre en lumière l'état de mise en œuvre des DESC au Burkina Faso, mais surtout fournira une revue analytique des différents mécanismes de suivi citoyen de la réalisation de ces droits. En ce sens, cette étude contribuera à combler l'insuffisance

⁶ « Ainsi, un État partie dans lequel, par exemple, nombreuses sont les personnes qui manquent de l'essentiel, qu'il s'agisse de nourriture, de soins de santé primaires, de logement ou d'enseignement, est un État qui, à première vue, néglige les obligations qui lui incombent en vertu du Pacte. Le Pacte serait largement dépourvu de sa raison d'être si de sa lecture ne ressortait pas cette obligation fondamentale minimum. » voir https://www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/Comite_DESC_Observation_Generale_3_1990_FR.pdf

⁷ Le 'Community Score Card', comme le *Citizen Report Card*, sont des outils permettant aux membres d'une communauté ou citoyens, aux prestataires de services sociaux de base et aux responsables gouvernementaux de travailler ensemble pour identifier et surmonter les obstacles relatifs notamment à l'accessibilité et la qualité de ces services. A titre illustratif, voir <https://www.care.org/our-work/health/strengthening-healthcare/community-score-card-csc/>

d'informations récentes sur l'état de mise en œuvre des DESC au Burkina Faso, en tenant compte de la question d'accès des femmes, des jeunes et des PDI aux services sociaux de base.

3. Mission du(de la) Consultant(e)

Le(la) Consultant(e) aura pour mission de mener et participer à un ensemble d'activités qui concourent à la conception, la mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme participatif de contrôle citoyen de l'action publique relative aux droits économiques, sociaux et culturels au Burkina Faso, dont certains aspects indicatifs sont décrits au point 2 ci-haut.

Plus spécifiquement, la mission du(de la) Consultant(e) aura deux volets liés :

- Mener une évaluation de base sur la situation des droits économiques, sociaux et culturels au Burkina Faso, conformément aux instruments de droit international des droits de l'homme. Cette étude portera principalement sur deux grands points :
 - une analyse critique de l'état de mise en œuvre des obligations minimales de l'Etat pour différents DESC, expliquant leur implication sur les services sociaux de base relevant des domaines de compétence des communes. Une attention particulière sera portée sur la problématique d'accès des femmes, des jeunes et des PDI à ces services ; et
 - une cartographie analytique des mécanismes et approches de suivi citoyen de la réalisation des DESC au Burkina Faso, mettant en lumière notamment les rôles respectifs de la CNDH, des OSC, des Médias, et des populations en général tant au niveau national que local.
- Concevoir un mécanisme participatif de contrôle citoyen de l'action publique relative aux droits économiques, sociaux et culturels au Burkina Faso (Mécanisme CCAP-DESC), en se fondant notamment sur les résultats de l'évaluation de base susmentionnée. Pour ce faire, il s'agira principalement de produire :
 - un document technique sur le mécanisme expliquant son organisation, son fonctionnement, la démarche méthodologique y relative, les rôles des différents acteurs, etc.
 - une boîte à outils adaptée aux rôles spécifiques des acteurs impliqués dans le CCAP ;
 - un dépliant de vulgarisation du mécanisme dans un langage simple et accessible pour les populations au niveau local.

4. Livrables

La mission du(de la) Consultant(e) prendra fin avec l'adoption et la mise en place du Mécanisme CCAP-DESC. En ce sens, il est spécifiquement attendu de lui (d'elle) les livrables suivants :

- *Un rapport de démarrage* (portant sur la méthodologie, la revue documentaire préliminaire sur la thématique de CCAP relatif aux DESC, un calendrier précisant les étapes de la mission, etc.) et les *outils de collecte des données* ;
- *Un rapport de l'évaluation de base sur la situation des droits économiques, sociaux, et culturels au Burkina Faso* (dans les 13 régions) contenant notamment :
 - une analyse critique de l'état de mise en œuvre des obligations minimales de l'Etat pour différents DESC, expliquant leur implication sur les services sociaux de base relevant des domaines de compétence des communes. Une attention particulière sera

- portée sur la problématique d'accès des femmes, des jeunes et des PDI à ces services ; et
- une cartographie analytique des mécanismes et approches de suivi citoyen de la réalisation des DESC au Burkina Faso, mettant en lumière notamment les rôles respectifs de la CNDH, des OSC, des Médias, et des populations en général tant au niveau national que local.
- *Un ensemble de documents pour le fonctionnement du 'mécanisme participatif de contrôle citoyen de l'action publique relative aux droits économiques, sociaux et culturels au Burkina Faso' (Mécanisme CCAP-DESC)*, constitué notamment de :
 - un document technique sur le mécanisme expliquant son fonctionnement, la démarche méthodologique y relative, les rôles des différents acteurs, etc.
 - une boîte à outils adaptée aux rôles spécifiques des acteurs impliqués dans le CCAP ;
 - un dépliant de vulgarisation du mécanisme dans un langage simple et accessible pour les usagers au niveau local.
- *Les supports Powerpoint du Rapport sur la situation des DESC au Burkina Faso ainsi que du Mécanisme CCAP-DESC*, pour leur présentation lors d'une 'conférence sur les DESC au Burkina Faso', en guise de restitution des résultats finaux de la mission.
- *Le rapport de fin de mission.*

5. Méthodologie

Le(la) consultant(e) présentera la méthodologie choisie pour une mise en œuvre effective de sa mission dans son offre technique, et après la sélection, celle-ci sera entaillée dans le rapport de démarrage, discutée et validée par le Cidoc. Toutefois, une démarche dualiste de collecte des données devra être prise en compte dans ladite méthodologie :

- Une revue documentaire sur les mécanismes et approches de CCAP relatif aux DESC, principalement en Afrique et dans la sous-région. Il s'agira également d'une revue des textes juridiques et politiques publiques relatifs aux DESC et de rapports sur leur mise en œuvre sur l'ensemble du pays et leur implication en termes de services sociaux de base ; et
- Une enquête (entretiens individuels et, si nécessaire, focus group) dans les communes chefs-lieux de l'ensemble des 13 régions du Burkina Faso, portant, d'une part, sur le CCAP relatif aux DESC assuré par les OSC, les médias et les populations (approches, défis, perspectives...), et d'autre part, sur la perception de l'accessibilité et la qualité des services sociaux de base par les groupes vulnérables, à savoir les femmes, les jeunes et les PDI. Pour la réalisation de cette enquête, le(la) Consultant(e) travaillera avec deux enquêteurs par région, dont le recrutement, la formation à Ouagadougou avant leur déploiement sur le terrain dans leurs communes respectives, et la supervision de leur travail seront assurés par le Cidoc en collaboration avec le(la) Consultant(e).

Sur le plan opérationnel, la mission du (de la) Consultant(e) sera marquée par des rencontres inscrites dans le cadre du suivi-évaluation, tant en ligne qu'en présentiel. Pour ce qui est des rencontres en présentiel, il s'agira principalement d'une *rencontre de cadrage et de démarrage*, d'une *rencontre de validation du rapport sur la situation des DESC au Burkina Faso*, d'une *rencontre de validation du Mécanisme CCAP-DESC*, et d'une *conférence de mise en place du Mécanisme CCAP-DESC*.

6. Durée et lieux de la mission

La durée de la mission ira de la signature du contrat, le **29 avril 2024**, à la restitution des résultats et la mise en place du Mécanisme CCAP-DESC au cours d'une conférence-dialogues sur les DESC prévue les **26 et 27 juin 2024**. Cependant, les versions finales des principaux livrables de cette mission (i.e. le *Rapport de l'évaluation de base sur la situation des droits économiques, sociaux, et culturels au Burkina Faso* et *l'ensemble des documents relatifs au Mécanisme CCAP-DESC*) devront être soumises au Cidoc par le Consultant au plus tard le **15 juin 2024**. La durée de la mission est donc de **deux (2) mois, du 29 avril au 28 juin 2024**.

La mission se déroulera entièrement au Burkina Faso, et l'ensemble des 13 régions du pays seront concernées par la collecte des données. Le(la) Consultant(e) sera basé(e) à Ouagadougou (région du Centre) mais devra se déplacer dans au moins deux autres régions pour notamment la collecte des données.

7. Profil recherché

Les candidat(e)s qui souhaitent postuler pour la réalisation de cette étude doivent répondre aux exigences ci-dessous :

- Titulaire d'un diplôme universitaire en droit, science politique ou sociologie, ayant suivi des cours spécialisés en droits humains ;
- Expérience avérée en matière de droits économiques, sociaux et culturels ;
- Expérience en matière de contrôle citoyen de l'action publique ;
- Bonne connaissance des problématiques d'accessibilité et qualité des services sociaux de base au Burkina Faso ; et
- Parfaite maîtrise de la langue française.

Les éléments suivants constituent un atout pour les candidat(e)s :

- Expérience préalable avec les organisations de droits humains au Burkina Faso ou dans la sous-région ;
- Bonne maîtrise des logiciels de collecte et d'analyse des données (Kobo, Excel...) ; et
- Bonne connaissance de l'anglais et d'au moins une des langues nationales du Burkina Faso.

8. Comment postuler

Les candidatures rédigées en langue française, devront comprendre les éléments suivants :

- **Dossier personnel**
 - Une **lettre de motivation** (1 page maximum) ; et
 - Un **CV synthétique** (3 pages maximum) mettant en lumière les expériences pertinentes en y incluant les coordonnées d'au moins deux personnes de référence en relation avec des prestations comparables à celles décrites dans les présents TDR.
- **Offre technique** (5 pages maximum)
Une proposition technique et méthodologique démontrant la bonne compréhension de l'objet de la consultance et des livrables tels que décrits dans les présents TDR, y compris une proposition détaillée de calendrier de réalisation.

- **Offre financière**

Une proposition financière pour l'utilisation d'une enveloppe de trois millions cinq-cents mille (3 500 000) francs CFA⁸ pour les honoraires et le déplacement/séjour dans au moins deux régions (hormis celle du Centre).

NB : Le Cidoc assumera les coûts liés à la prise en charge des deux (2) enquêteurs pour chacune des 13 régions dans le cadre de l'évaluation de la situation des DESC au Burkina Faso (pour 7 jours ouvrés de collecte des données), ainsi que les frais relatifs à leur formation à Ouagadougou avant leur déploiement sur le terrain. Cependant, le(la) Consultant(e) devra collaborer avec le Cidoc dans l'identification/recrutement et la formation de ces enquêteurs mais aussi la coordination /supervision de leur travail sur le terrain.

9. Critères d'évaluation

La sélection du(de la) consultant(e) se fera conformément aux critères ci-dessous :

Grille de sélection (sur 100)	
Expérience et CV	30
Expérience avérée en matière de droits économiques, sociaux et culturels ; Expérience en matière de contrôle citoyen de l'action publique ; Bonne connaissance des questions d'accessibilité et qualité des services sociaux de base au Burkina Faso ; Qualité des références professionnelles	
Offre technique	50
Compréhension de l'objet de la consultance et la mission ; Pertinence de l'approche méthodologique ; Clarté et exhaustivité de la proposition et du calendrier de réalisation	
Offre financière	20
Clarté et détails des honoraires du (de la) Consultant(e) ; Justification de l'adéquation des honoraires à l'ampleur de la mission ; Clarté des conditions de paiement et alignement des paiements sur les jalons et les livrables ; Transparence	

10. Dépôt des candidatures

Envoyer la candidature complète à l'adresse e-mail : contact@centrecitoyen.org avec en copie ssome@centrecitoyen.org et dkashironge@centrecitoyen.org avec en objet de l'e-mail : « *Offre Conception du Mécanisme CCAP-DESC* »

Deadline : **22 avril 2024** à 23h59 (heure de Ouagadougou)

NB : Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s par le Cidoc. Merci pour votre compréhension.

Pour plus d'informations sur cet appel à candidatures, les candidat(e)s peuvent nous contacter par courriel à l'adresse : contact@centrecitoyen.org ou par téléphone : +226 76406869.

- FIN -

⁸ Honoraires soumis à la législation fiscale en vigueur.